

Appel à Projet « Innovation et changements de pratiques : micropolluants des eaux urbaines »
avec le soutien de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



REGARD

REduction et Gestion des micropolluants sur la métropole bordelaise

LOT 4 : SUIVI ET EVALUATION MULTICRITERES DES SOLUTIONS DE REDUCTION

TACHE 4.3 EVALUATION SOCIETALE

Livrable n°433 : document préparatoire à un débat public sur la question de la pollution des milieux aquatiques par les micropolluants et l'innovation sociétale

Version finale
Novembre 2019

Auteurs : Julia Barrault,

université
de BORDEAUX



Université
BORDEAUX
MONTAIGNE



suez
le lyre



suez INERIS



Table des matières

<i>Introduction</i>	4
<i>1. Bien cerner le ou les objectifs poursuivis</i>	5
<i>2. Les différentes options méthodologiques</i>	6
<i>3. Qui pour prendre la parole ?</i>	10
<i>4. Propositions sur le contenu et le déroulé d'un débat public sur les micropolluants dans les eaux urbaines</i>	12
<i>Conclusion & Discussion</i>	14

Introduction

Les travaux du projet REGARD l'ont démontré, l'implication de tous les acteurs et notamment des citoyens, dans la réduction des flux de micropolluants, à quelque échelle que ce soit, est indispensable et déterminante. Dès lors se pose la question de la manière de les impliquer, à grande échelle, dans l'objectif final de susciter chez eux à la fois prise de conscience et changements concrets. On sait également que **sans information, sans compréhension des enjeux**, et dans le cas de sujets peu voire pas encadrés par des normes et réglementations (sans levier coercitif donc), les changements ne s'inscrivent souvent pas dans la durée. Puisque c'est de responsabilisation individuelle qu'il s'agit, elle ne pourra advenir que **si on fournit aux citoyens les moyens de cette responsabilisation, moyens cognitifs et pratiques**.

De façon plus générale, les injonctions environnementales imposées par la transition écologique risquent, sans le développement d'une démocratie plus participative, de conduire à un mode de gouvernement autoritaire dominé par des experts, des « sachants » imposant leur vision aux « citoyens ordinaires ». La participation encourage une transparence de l'expertise garante de son pluralisme. Elle permet une prise de conscience collective des enjeux en faveur de l'environnement et donc de l'intérêt à les poursuivre. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité approcher, dans ce livrable, ce qui nous apparaît comme **le préalable** à une participation citoyenne sur la question de la gestion des micropolluants à l'échelle d'une métropole : la mise en débat, en discussion des résultats de recherche et des pistes de solutions soulevées.

Il ne sera en effet pas question ici de tous les moyens à disposition aujourd'hui (dont aucun est miraculeux et qu'il s'agit de mixer pour obtenir les résultats les plus efficaces) pour encourager les individus à faire évoluer leurs pratiques afin de rejeter le moins de micropolluants possibles ; ces aspects ayant d'ailleurs fait l'objet de plusieurs livrables (...).

Nous nous focaliserons ici sur un des moyens de responsabilisation que nous évoquons plus haut, qui consiste à partager des informations, en discuter, les mettre en débat, donner des clés aux citoyens pour se les approprier afin, éventuellement, et en donnant le relais à d'autres méthodes (plutôt fondées sur l'engagement et l'accompagnement au changement celles-ci), de **rendre performative ces informations** et donc qu'elles débouchent sur des changements dans la vie des citoyens.

Par ailleurs, cette transmission d'informations, cette mise en débat ou en discussion apparaît fondamental sur un sujet comme celui des micropolluants, tant à cause de sa **complexité** (scientifique, technique notamment) que de l'**actualité des enjeux** qu'ils portent : environnementaux et sanitaires. Ces dernières années et ces derniers mois ont vus se propager à l'ensemble des sphères de la société, en France comme à l'international, les préoccupations, pour ne pas dire les angoisses environnementales avec en tête de pont l'urgence climatique, largement portée par les mobilisations d'ampleur de la jeunesse. Ce contexte constitue à notre avis à la fois un **momentum** pour parler de micropolluants, de leur omniprésence, de leurs effets et des possibilités qui s'ouvrent à nous (en tant que Société) pour en atténuer les effets sur l'environnement, la biodiversité et la santé humaine mais également un **risque** qu'il faut mesurer et tenter d'encadrer au mieux.

En effet, si débattre collectivement de la problématique de nos « polluants du quotidien » et imaginer, tout aussi collectivement, des solutions est important, les risques d'une telle mise en débat doivent être envisagés **sans qu'ils soient vus comme un frein ou une raison de ne pas aller au-devant des citoyens**.

Une partie de ces risques sont d'ailleurs inhérents à toute instance de concertation ou d'information publique, sur quelque sujet que ce soit. Mais il est vrai que les sujets environnementaux sont si présents aujourd'hui, et les attentes sont si fortes de la part des citoyens pour que les institutions et les décideurs se saisissent des problèmes et agissent, que des précautions s'imposent pour aborder la question des micropolluants le plus sereinement possible. Ainsi cela ne doit conduire ni à brider les citoyens, ni à laisser cette arène de débat se transformer en règlement de compte public ou être « récupérée » par des organisations qui pourraient inhiber la parole citoyenne directe. Si toutes les voix doivent être entendues avec la même attention et le même respect, la forme a son importance et elle doit être cadrée.

Nous allons imaginer, dans les pages qui suivent, **comment pourrait s'organiser** un tel débat citoyen ou telle participation citoyenne à l'échelle d'une métropole comme Bordeaux qui a été le théâtre de 4 années intensives de recherche et d'innovation sur la question des micropolluants, impliquant déjà de nombreuses personnes et organisations qu'il s'agira de remobiliser ; et **comment pourraient être abordées** les questions soulevées et les réponses apportées par le projet dans le cadre d'une telle organisation.

1. Bien cerner le ou les objectifs poursuivis

Selon les objectifs poursuivis, la méthode de « participation », de « concertation » avec le grand public/les habitants d'une ville ou d'un quartier, à concevoir est différente. Il s'agit donc ici de bien cerner l'objectif principal et éventuellement les objectifs secondaires de la mise en débat des résultats, ou du moins d'une partie (à sélectionner), des résultats.

Les différents objectifs peuvent être les suivants, plusieurs peuvent être recherchés de façon concomitante :

- Donner des informations plus ou moins expertes sur une problématique
- Mobiliser le plus largement autour de la question, notamment les publics dits « éloignés » qui ont peu d'accès aux décideurs ou n'osent pas s'exprimer
- Sensibiliser à la complexité d'une question sensible
- Associer le plus grand nombre à une réflexion, à un projet commun
- Imaginer, collectivement, des solutions à un problème
- Favoriser le dialogue et susciter des échanges constructifs entre participants, entre experts et participants sur un sujet controversé
- Susciter des engagements de la part des participants
- Faire la preuve de l'intérêt et de l'engagement de l'organisateur dans la cause présentée

Pour appliquer ces objectifs à un projet de débat/discussion sur les micropolluants, et d'après les résultats des travaux, notamment menés dans REGARD sur la source domestique, les enjeux globaux, il nous semble particulièrement intéressant de retenir trois objectifs :

- celui de **sensibiliser les citoyens à la complexité** de la question des micropolluants (répartition des responsabilités, incertitudes scientifiques sur les effets, principe de précaution, inégalités sociales devant l'accès à l'information et aux solutions alternatives...);
- celui de favoriser le dialogue et de **susciter des échanges** constructifs entre participants, entre experts et participants sur ce sujet où les **controverses** scientifiques, techniques, politiques sont nombreuses;
- et celui de chercher, en creux, à **susciter des échanges autour des possibilités d'actions collectives et individuelles** qui existent pour résoudre les problèmes exposés.

2. Les différentes options méthodologiques

Si nous avons proposé dans le montage du projet REGARD de réfléchir aux modalités de mise en œuvre d'un « débat public », nous choisissons ici d'ouvrir à d'autres techniques de concertation, d'implication, de participation des citoyens, notamment une dont l'actualité est intéressante : le panel citoyen, et une seconde qui relève davantage d'implication et d'animation de communautés qui nous semble particulièrement intéressante, et ce d'autant que c'est une initiative originale en cours de démarrage sur Bordeaux Métropole.

Par ailleurs, il faut préciser que ces différentes « techniques » peuvent être déployées à **différentes échelles** : d'un « évènement » unique, métropolitain, qui réunisse des citoyens et des acteurs associatifs à grande échelle, à de nombreux « évènements » dans les communes voire les quartiers, un peu sur le modèle de l'exposition itinérante qui va à la rencontre de son public, voire à l'échelle de communautés (existantes ou à « créer »).

Les deux premières formes sont plutôt classiques mais non moins pertinentes. Elles sont également plutôt descendantes même si la parole citoyenne est présente et encouragée. Elles sont moins là pour générer de l'action que pour informer et donc préparer l'action.

- Le « **débat public** » consiste en une manière d'impliquer un plus grand groupe dans la discussion d'un plus petit groupe (5 à 8 débattants). Il permet à tous d'entendre, en très peu de temps et d'une manière incarnée, l'ensemble des angles de vue sur une question.
Cette technique a de multiples fois démontré son efficacité, notamment pour faire évoluer des comportements et faire bouger les lignes là où les grandes messes descendantes échouent le plus souvent.
Certaines discussions abordées lors d'un « débat public » sont proposées pour diffuser des informations, des conseils et ne requièrent pas nécessairement des points de vue différents.
- La « **réunion publique** » est une démarche participative intervenant généralement dans le cadre d'une concertation publique. Elle rassemble deux types d'acteurs : les décideurs publics instigateurs d'un projet et les citoyens que celui-ci touche directement dans leur vie quotidienne. Elles donnent aux citoyens la possibilité de s'exprimer devant les décideurs publics qui peuvent ainsi compléter leurs informations et intégrer les demandes qui s'expriment. La réunion publique n'intervient généralement que lorsqu'un projet est déjà initié et que la participation des citoyens

est requise pour développer le projet ou pour le légitimer. Ce procédé est plus « descendant » que le débat public qui, lui, peut être décorrélé d'un projet déjà relativement circonscrit.

Ces deux dernières formes d'implication des citoyens sont très différentes et même si on s'éloigne ici de la forme habituelle du débat public, nous estimons pertinent d'ouvrir d'autres pistes, moins conventionnelles et qui nous apparaissent mieux « coller » avec les aspirations et les enjeux actuels. Elles sont, pour leur part, plus orientées vers l'action et notamment l'intelligence collective pour aboutir à des solutions qui rencontrent la « réalité de terrain ».

- Le **panel citoyen**, à l'image de ce qui se déroule actuellement sur la Convention pour le climat. C'est une nouvelle forme de débat public, qui a déjà été mise en exercice dans des pays comme l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la Suisse et pour la première fois en 2001, la Belgique. Ce processus est employé pour débattre de questions complexes, comme celles d'environnement, de développement durable, de bioéthique, etc.
Pratiquement, un groupe de citoyens est tiré au sort pour donner son avis sur une question d'intérêt public. Cet avis est censé être pris en compte lors des débats parlementaires et les processus de décision sur la question. Pour pouvoir rendre un avis argumenté et réfléchi, le groupe de citoyens, profane en la matière, s'informe - de manière aussi complète que possible - et se forme sur le sujet, en se confrontant à diverses personnes ressources.
L'intérêt de cette opération se trouve tout d'abord dans le souci de redonner au simple citoyen son rôle, sa place et le droit qui lui revient - par définition - de participer au processus de prise de décisions. Les expériences de ce type menées jusqu'à présent montrent que les participants se sentent fiers d'avoir été consultés, d'avoir donné leur avis, d'avoir participé à la prise de décisions... Il s'agit ensuite d'une démarche réellement formatrice pour ce groupe d'adultes, non-spécialistes, qui ont participé à l'opération. Du point de vue de l'apprentissage des concepts et des données relatifs au sujet débattu, il s'agit toutefois d'une première initiation à des questions complexes, où l'enjeu se trouve dans l'interaction entre facteurs économiques, environnementaux et sociaux-politiques. Cette initiation donne l'envie d'apprendre plus. Et le rôle éducatif de l'expérience se trouve aussi dans le développement d'une attitude responsable à l'égard de la gestion des questions publiques, qui, on peut espérer, continuera à s'exercer dans la vie quotidienne des participants.
- La « **mobilisation de communauté(s)** » est une option différente mais non moins intéressante. Elle peut passer par différents moyens : l'animation sur les réseaux sociaux, les challenges, les jeux, la mise en réseau d'initiatives... dans le but final de rendre les citoyens directement « acteurs » du changement. Cette initiative aurait des intérêts multiples, grâce à l'interaction constante entre la collectivité et ses administrés. Des actions seraient mises en place et testées par les citoyens, qui bénéficieraient par la même occasion d'informations (générales ou scientifiques), de conseils, de guides provenant de la collectivité. Dans le même temps, cette dernière bénéficierait des retours d'expérience en direct, provenant directement du « terrain », sur ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas, et pourrait donc adapter sa stratégie en temps réel. Bordeaux Métropole démarre actuellement une démarche appelée « passeport écocitoyen » qui apparaît pertinente pour initier, au niveau des quartiers, des discussions et des actions relevant de problématiques environnementales dans lesquelles les micropolluants pourraient tout à fait

trouver une place. D'un point de vue environnemental, plusieurs thématiques peuvent être abordées pour permettre aux citoyens de réduire leur impact : énergie, déchets, transports, eau... A l'échelle d'une communauté, il semble primordial de ne pas traiter ces sujets séparément mais bien de les inclure dans une **démarche environnementale globale**, afin de mobiliser le plus efficacement possible les citoyens. Ceci présente un intérêt double : d'une part, mutualiser les flux d'informations et ne pas donner une impression de multiplicité dans les démarches qui pourraient avoir un effet décourageant et contre-productif. D'autre part, beaucoup d'actions sont transversales vis-à-vis de ces thématiques (réduire ses émissions de micropolluants peut par exemple permettre de réduire ses déchets), ce qui diminue d'autant plus l'intérêt de les aborder de manière compartimentée.

Zoom sur les communautés

Le terme communauté est polyvalent : d'un lien très faible (type voisinage) à un lien très fort (communautarisme), d'une construction stable, pérenne, quasi unique (communauté villageoise) à des regroupements éphémères, labiles, multiples (communautés virtuelles).

Malgré cela, on peut tenter une définition « contemporaine » de la communauté : c'est une construction symbolique (un système de valeurs, de normes et un code moral), qui fournit aux membres d'un groupe le sens d'une identité commune et un répertoire d'actions commun. Cela induit deux idées : les membres du groupe ont quelque chose en commun, et ce qui les rapproche les différencie d'une manière significative des autres.

Les communautés ont des configurations variées, plus ou moins saillantes, mais que l'on peut regrouper en quelques caractéristiques principales (détaillées dans le schéma ci-dessous).

Selon les champs où elles interviennent, elles peuvent être associées à des perceptions positives, négatives ou ambiguës. Par exemple, en France, les communautés religieuses sont souvent associées au communautarisme, perçu négativement parce qu'enfermant, alors qu'en entreprise, on tend plutôt à encourager la formation de communautés professionnelles, et Internet donne un champ de perception très ambivalent sur les « communautés virtuelles ». C'est une des lignes de tension principales de ce phénomène social : jusqu'où unissent-elles, quand commencent-elles à fragmenter ?



Figure 1-Définition communauté. Source : Le Labo des tendances, Pulse EDF Explorer, 2019

Le projet de « mobilisation des citoyens sur les dispositifs environnementaux », autrement appelé « passeport écocitoyen » et initié par la métropole de Bordeaux, vise à coordonner l'ensemble des propositions tournées vers le citoyen considéré globalement ou par cible (enfants, étudiants, actifs, personnes âgées, ...) et procéder à une mise en cohérence des dispositifs existants à l'échelle métropolitaine (expérimentation Familles EAU Défi du projet REGARD, Familles à Energie positive, Familles Zéro déchets). Sa finalité est claire : mieux accompagner les citoyens dans leurs changements de comportement et également « capter » ceux qui s'intéressent à un domaine (biodiversité par exemple) et les inciter à s'engager dans d'autres domaines (rénovation, ENR, déchets, eau, mobilité...). C'est à cet égard que nous parlons ici de « communautés d'utilisateurs ». Pour le citoyen, il s'agit de proposer un outil valorisant et ludique à travers la mise en place d'un passeport dont les pages retracent un parcours intégré relevant du développement durable et sur lequel il collectionnera les tampons attestant des actions réalisées pour changer son comportement et améliorer son quotidien.

Une réunion publique ou débat public tel que nous le décrivons dans ces pages pourrait être envisagé comme lancement de cette initiative.

3. Qui pour prendre la parole ?

Que ce soit dans le cadre d'un débat public (classique ou de type panel citoyen), d'une réunion publique ou dans l'animation et la conduite d'initiatives plus locales, il faut démarrer par une ou des prises de parole (live ou via des vidéos) qui poseront le contexte, les éléments de base et préciseront les modalités de l'implication ou de l'intervention des citoyens. Or, **la question de cette prise de parole et surtout de QUI prend la parole n'est pas neutre**. Nous vivons, depuis plusieurs années déjà mais avec un renforcement certain, une **crise de l'intérêt général, de la confiance et de la légitimité** des décisions publiques et des acteurs. Cette dernière affecte tous les acteurs décisionnels, qu'ils soient politiques, administratifs et scientifiques, dans un contexte global fait d'incertitudes, voire de risques de toutes natures, alimentant le scepticisme des citoyens à l'égard d'acteurs autrefois considérés comme infaillibles : savants, experts, ingénieurs, politiques, journalistes...

Selon une étude d'Ipsos réalisée pour l'Argus Presse, c'est aux **associations de défense de consommateurs** que les Français font le plus confiance quand ils prennent la parole publiquement (88 %) suivis des **scientifiques** (84 %) puis des petites et moyennes entreprises (76 %). Inversement, c'est aux hommes et femmes politiques que les Français font le moins confiance (89 % des Français n'ont pas confiance lorsqu'ils prennent la parole publiquement) puis au Gouvernement (82 %) et au Président de la République (79 %).

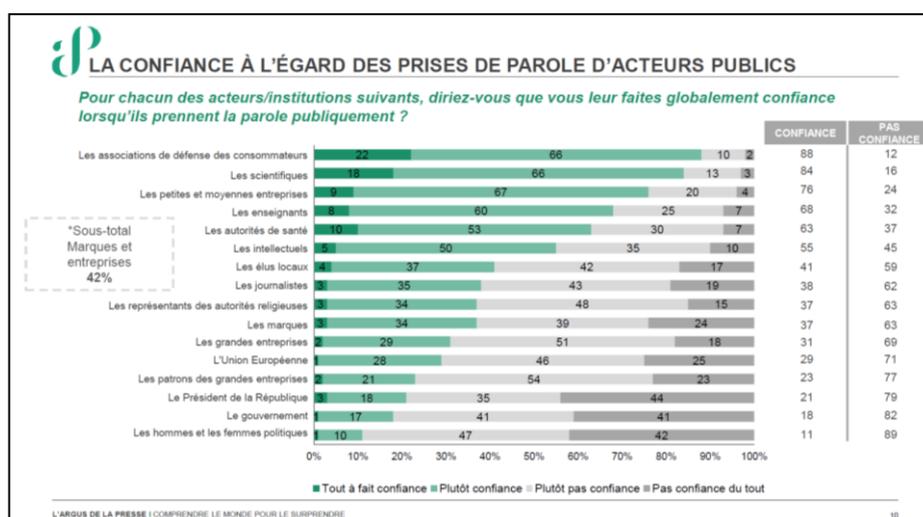


Figure 2 - Extrait de Ipsos (2018) La confiance des Français à l'égard la parole publique

Par ailleurs, **les citoyens font avant tout confiance aux citoyens pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent aujourd'hui dans la société française** (52 %) puis aux chercheurs et intellectuels (27 %). L'État n'arrive qu'en quatrième position (12 %) derrière les entreprises (21 %). S'en suivent l'Union Européenne (10 %), les ONG (8 %) puis les représentants des religions (3 %). Selon cette même étude, lorsque les Français envisagent d'acheter un nouveau produit, ils attachent de l'importance d'abord à l'avis des proches (82 %), aux labels et certifications (77 %) puis aux témoignages des consommateurs (75 %).

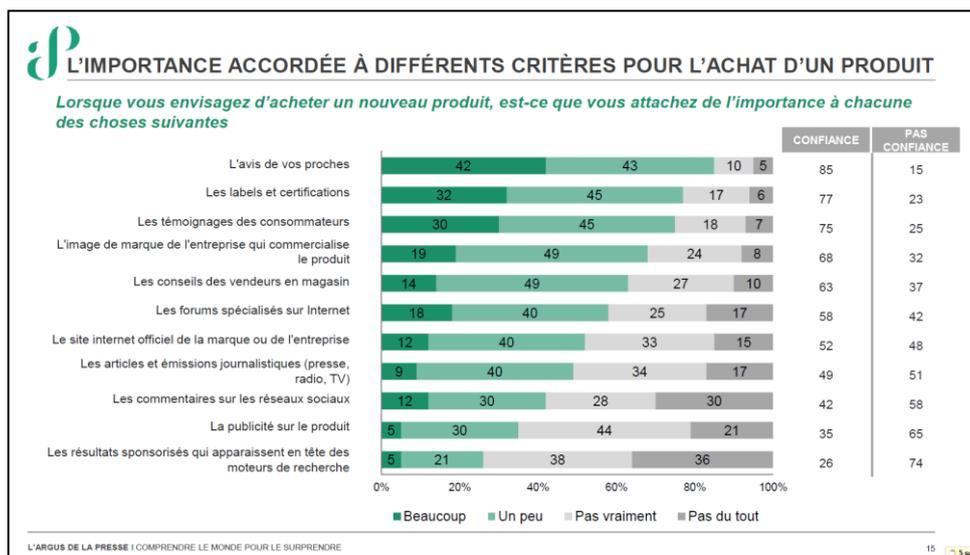


Figure 3-Extrait de Ipsos (2018) La confiance des Français à l'égard la parole publique

Ainsi, si on souhaite que la parole soit entendue, légitime et crédible, il semble important de la faire porter, du moins en partie par des représentants d'associations et d'ONG, des scientifiques et des usagers eux-mêmes. Grâce aux 4 années de recherche sur le territoire bordelais avec REGARD, le réseau d'acteurs est tel que parmi eux, il serait aisé de trouver des personnes avec ces statuts pour venir s'exprimer sur les questions soulevées et les réponses apportées par le projet. Un **mix des orateurs** illustre par ailleurs une des philosophies du projet, reprise d'ailleurs dans un des panneaux de l'exposition itinérante « **Tous acteurs. Tous pollueurs** ».



Figure 4 - 2 panneaux de l'exposition itinérante REGARD, ici lors du séminaire de clôture le 25 juin 2019

4. Propositions sur le contenu et le déroulé d'un débat public sur les micropolluants dans les eaux urbaines

Les 2 objectifs poursuivis sont les suivants : **sensibiliser les citoyens à la complexité** de la question des micropolluants (répartition des responsabilités, incertitudes scientifiques sur les effets, principe de précaution, inégalités sociales devant l'accès à l'information et aux solutions alternatives...) et celui de favoriser le dialogue et **susciter des échanges** constructifs entre participants, entre experts et participants sur ce sujet où les **controvertes** scientifiques, techniques, politiques sont nombreuses. Le fait de chercher également à **susciter des échanges autour des possibilités d'actions collectives et individuelles** qui existent pour résoudre les problèmes exposés est un des objectifs poursuivis, en creux.

Parmi les débattants ou en tout cas les personnes qui ouvrent la discussion, il pourrait y avoir :

- Un élu de Bordeaux Métropole
- Un représentant d'un service technique de la métropole ou d'une commune ayant expérimenté des actions de réduction
- 2 ou 3 scientifiques du projet
- 1 ou 2 acteurs économiques impliqués dans le projet (ici SUEZ et le CHU de Bordeaux par exemple)
- 1 ou 2 usagers impliqués également dans les actions du projet
- 1 représentant d'une association œuvrant dans le domaine de l'environnement ou de la santé environnementale

Sur un territoire qui souhaiterait initier un tel débat avec le grand public, l'idée est aussi de mixer les intervenants des sphères publiques, associatives, privées et citoyennes et si possible à un niveau local dont on sait que la légitimité est plus grande qu'une prise de parole à un niveau plus global.

Les prises de parole devront être **courtes et didactiques**, adaptées à un public certainement constitué à la fois de profanes et de « citoyens-experts », membres d'associations ou déjà très informés. Elles devront insister sur les connaissances scientifiques, même si elles sont partielles et sans nier la complexité, qui permettent d'asseoir certains **constats et donc guider des actions**, plus que sur les incertitudes susceptibles d'entraîner de l'inertie ou de l'externalisation de responsabilités. Lors des échanges avec le public et si celui-ci en fait la demande, certaines incertitudes, complexités, pourront évidemment être abordées.

Les prises de parole, plutôt organisées sous la forme d'**échanges** (un expert de l'animation de débats, de tables-rondes de ce genre devra être mobilisé. Il devra également se faire modérateur si jamais les échanges avec le public devaient sortir du cadre), devront s'attacher à être **concrètes** et fournir des **informations locales** et également des **clés d'action**. C'est souvent ce qui est reproché à ce genre d'instance, de rester dans le constat (souvent alarmiste et un peu déprimant) et de ne pas ouvrir aux solutions concrètes, alors même qu'elles sont nombreuses. La présence d'associations et de citoyens « à la tribune » est à ce titre important car elle apporte du concret et des **retours d'expérience**.

Encourager le public à donner son avis vis-à-vis des actions relatées et de raconter sa propre expérience est important. Des applications numériques d'accompagnement de tels évènements type <https://www.myfeelback.com/fr/live>, <https://www.beekast.com> ou encore <https://www.livewall.fr/>, peuvent permettre, en plus de moderniser et de dynamiser le débat, de solliciter des votes ou de mieux organiser les idées issues du public afin de les donner à voir à l'ensemble des participants.

Des associations qui œuvrent déjà pour une réduction des pollutions urbaines peuvent d'ailleurs être invitées à tenir des **stands en parallèle du débat**, sur lesquels elles pourraient donner au grand public présent, des informations et conseils précieux pour « se mettre en action ». Un repérage assez large de ces associations est donc à prévoir en amont. Leur présence, si possible sur des domaines distincts pour éviter toute forme de concurrence, est également un argument de poids pour encourager la venue du grand public qui sait qu'il trouvera auprès d'elles un fort ancrage local, une preuve d'ouverture et de transparence du débat si elles ont accepté d'être présentes et évidemment des conseils concrets.

Conclusion & Discussion

Face à la complexité des situations et aux transformations des modes de vie qui s'imposent aux sociétés contemporaines, l'intérêt général ne peut plus avoir une dimension transcendante dont les élus se trouveraient automatiquement les dépositaires. L'intérêt général doit faire l'objet d'une **construction collective**, et donc d'un débat public, même si les décisions finales restent, encore aujourd'hui, du ressort des élus.

Nous le constatons tous les jours dans les médias, sur les réseaux sociaux, dans la rue aussi : les citoyens sont de plus en plus nombreux à déclarer vouloir passer à l'action, consommer différemment et plus sobrement ; des signaux, désormais plus vraiment faibles, montrent que le passage de l'intention aux actes devient une réalité mais que ce n'est pas simple. Il s'agit aujourd'hui de **donner aux citoyens et aux acteurs des territoires les moyens de concrétiser la transition écologique** et notamment de réduire les pollutions urbaines auxquelles ils participent via leurs activités quotidiennes.

Le débat public dans son acceptation classique apparaît un peu dépassé, d'autant qu'il laisse à penser que les éventuelles réticences des usagers à changer ne pourraient provenir que d'une méconnaissance ou d'une mauvaise appréhension de la réalité. Selon cette perspective, il convient alors d'éduquer, de persuader les populations de la pertinence des choix opérés par les experts et endossés par les politiques. Néanmoins, « si un déficit d'information constitue bien une barrière potentielle à un changement de comportement, **la fourniture d'information en tant que telle ne joue pas mécaniquement le rôle d'inducteur de comportement** » (Barbier, 2009, p.110). Au contraire, « l'information sur les tenants et les aboutissants du changement visé peut même avoir pour effet paradoxal de renforcer les positions des acteurs : ceux qui étaient favorables le deviennent encore plus, et les opposants se sentent, de leur côté, confortés dans leur refus » (*Ibid.*, p.111).

Ainsi, si des prises de parole de divers acteurs, « sachants » ou ayant expérimentés et ayant donc un retour d'expériences concrets à partager semblent indispensables au démarrage d'une action d'ampleur sur la question des micropolluants comme sur celles qui concernent la transition écologique dans son ensemble, le format du débat public peut être retravaillé, réinventé, à l'instar du panel de citoyens. L'ampleur et la médiatisation de celui pour le climat qui se déroule actuellement en France ne doit pas freiner d'autres expérimentations de moindre envergure mais qui appliqueraient la même méthodologie.

